

JEAN FANIEL « Le syndicaliste est un gestionnaire de mécontentement »

Sale temps pour les syndicats, qui viennent de lancer de nouvelles actions: ils ne sont pas à l'abri de désaffiliations et leur trésor de guerre n'est pas extensible. Dans un contexte politique inédit, la N-VA fait tout pour prouver que la concertation sociale ne fonctionne pas. Interview de Jean Faniel, directeur du Crisp et spécialiste de la concertation sociale.

Entretien : **Laurence van Ruymbeke**

Le Vif/L'Express : Les syndicats viennent de mener de nouvelles actions pour protester contre les mesures d'austérité du gouvernement. Certains vont encore les accuser de débrayer à tout bout de champ. Est-ce un réel travers des organisations syndicales ?

↳ **Jean Faniel** : Non. Si l'on regarde la journée d'un syndicaliste, à quel que niveau qu'il soit, on voit bien que la grève ne constitue pas sa principale activité. Les dirigeants expliquent d'ailleurs qu'ils passent leur temps à désamorcer certains conflits qui pourraient mener à la grève parce qu'ils estiment que cette arme ne doit pas être utilisée à tort et à travers. La négociation est l'un des principaux leviers d'action syndicale. Il serait d'ailleurs intéressant de comparer le nombre annuel de jours de grève au nombre de journées de travail effectives. On arriverait à des pourcentages marginaux.

Négocier ne devient-il pas une fin en soi, un besoin vital pour les organisations syndicales ?

↳ Le syndicat est aussi une organisation

et l'organisation elle-même devient parfois plus importante que les buts poursuivis. Par le passé, il est arrivé aux syndicats de mettre certaines revendications en sourdine parce qu'ils voulaient préserver leur rôle de négociateur. C'est encore plus vrai en période de crise. Ce qui se passe depuis 2013, voire 2011, c'est que les accords interprofessionnels (AIP) deviennent de plus en plus réduits, quand il y en a. L'un des aspects qui compliquent la conclusion des AIP, c'est que la marge salariale est très limitée. Ce qui veut dire qu'il n'y a quasi plus rien à négocier pour les délégués dans les secteurs et dans les entreprises. Or c'est leur occupation principale. L'accord de gouvernement fédéral stipule que l'on va modérer les salaires, notamment via le saut d'index, et strictement contrôler les conventions collectives de secteurs et d'entreprises. Ce faisant, l'équipe Michel I^{er} envoie comme message aux syndicats que pendant deux ans, au minimum, ils ne vont pas pouvoir négocier. Et ça, pour eux, c'est un vrai problème : non seulement, ils n'engrangent pas de résultat en termes de contenu mais en outre, en termes de procédure, ils n'ont presque plus rien à faire.

Ils pourraient gérer le mécontentement puisque vous affirmez que c'est une de leurs principales missions...

↳ Oui. Sauf que c'est dans un horizon qui paraît bouché parce qu'il y a un carcan. Et qu'il leur faut parvenir à faire sauter ce verrou. De toute manière, la logique syndicale n'est pas de mobiliser pour le plaisir mais pour obtenir des résultats. L'obtention de résultats, donc la négociation, est la condition de leur légitimité.

Le contexte politique actuel ne leur est-il pas particulièrement défavorable ?

↳ Passons en revue les six derniers mois : en automne, les syndicats mettent sur pied un vaste plan d'action dans l'espoir de bloquer les intentions gouvernementales. Leur but, jurent-ils, n'est pas de faire tomber le gouvernement : ils mettent l'accent sur l'ouverture d'une vraie concertation sociale, sous-entendu avec

une marge de manœuvre. A ce moment, on voit bien que la négociation est le but majeur du plan d'action. Ce qui confirme que le syndicaliste est un gestionnaire de mécontentement. D'abord, il l'organise, puis il le transforme en résultats à travers la négociation. Le 17 décembre, quelques heures après la grève générale, un mini-accord est conclu entre patrons et syndicats. Le résultat est assez mince. En quoi satisfait-il néanmoins les syndicats ? Par son contenu tout de même et parce que les syndicats y voient une reprise de la concertation. D'ailleurs, en janvier, la discussion sur les hausses de salaire s'enclenche alors que les perspectives de marge sont quasi nulles. Mais obtenir de 0,67 à 0,8 % d'augmentation semble important, malgré le saut d'index. Les syndicats négocient de facto dans une logique de « deux pas en arrière, un pas en avant ». Ils vont ensuite essayer de transformer cette défaite en victoire.

Depuis lors, patrons et syndicats ont conclu un accord sur les prépensions, mais le gouvernement l'a retouché et entend bien l'imposer tel quel. La concertation ne vaut-elle donc plus rien ?

↳ Une telle intervention ne me semble pas inédite. Je rappelle que le Groupe des 10 n'a aucune existence formelle même s'il a un rôle primordial dans le processus de décision. Le gouvernement a été prévenu par les syndicats que refuser cet accord constituerait un casus belli. Il le retouche tout de même. On peut certes se dire que c'est le gouvernement qui décide. Mais traditionnellement – et c'est peut-être cet adjectif qui est en cause –, il le fait en bonne intelligence, autant que possible, avec les interlocuteurs sociaux. Ici, on est dans une modification de cette logique. Il y a un élément qu'on a tendance à perdre de vue : la N-VA n'entend pas faire de la politique comme les autres partis. On pense qu'elle entre dans le moule ? Eh bien non, pas complètement. Par rapport à la concertation sociale, la N-VA veut montrer que ce système ne fonctionne pas et cherche à gagner sur

les deux tableaux : soit la concertation échoue d'elle-même, ce qui confirme ce qu'elle dit ; soit elle semble aboutir et dans ce cas, la N-VA essaie de glisser quelques peaux de banane pour montrer que ça ne fonctionne pas. C'est ce qui se passe avec cette intervention du gouvernement dans l'accord.

Dans un contexte aussi fermé, n'y a-t-il pas un risque de démobilitation des affiliés ?

↳ C'est tout à fait envisageable, même si, pour l'instant, la démobilitation n'est pas encore à l'œuvre. Ce que les syndicats craignent surtout, à un an des élections sociales, ce sont les désaffiliations. Les gens ne se mobilisent pas s'il n'y a aucun espoir que ça change. Donc tous les signes qui montrent qu'il y a une brèche possible peuvent favoriser la mobilisation. Notamment les dissensions au sein du pouvoir. Et là, le rôle du CD&V n'est pas négligeable : le fait qu'il donne l'impression de faire bouger les lignes à l'intérieur du gouvernement peut influencer sur la mobilisation. En même temps, qu'il dise à la CSC « tenez vos troupes, on s'occupe de tout » peut être démobilisateur aussi.

Certains accusent les syndicats d'être plus prompts que leur base à déclencher des actions...

↳ Les syndicats prennent très régulièrement la température sur le terrain, dans les entreprises. On ne peut pas postuler que la base est nécessairement plus combattive que l'appareil mais, en règle générale, on voit qu'il y a une certaine lourdeur dans l'appareil syndical et que ce dernier cherche davantage la voie de la négociation que celle de l'action protestataire. Organiser des actions demande

de l'énergie et des moyens financiers. On a vu des cas où les syndicats ont freiné la mobilisation pour éviter d'indemniser les grévistes et de vider les caisses de grève. A l'heure actuelle, c'est d'ailleurs un des soupçons qui pèse sur l'attitude de la CSC, empêtrée dans des difficultés financières liées au dossier Arco. A la FGTB, on se demande si la CSC n'est pas tentée de lâcher à la fois pour contenir le CD&V et ne pas devoir sortir trop d'argent. Cela dit, d'une façon générale, si l'on veut mobiliser les gens alors qu'ils n'y sont pas nécessairement prêts, il y a de fortes chances pour que cela ne fonctionne pas.

défendue ne pourrait-il pas être perçu par certains comme une trahison ?

Privilégier la survie de la structure syndicale au détriment de la cause

↳ On peut le voir comme ça. Mais libre à chaque affilié de se retirer. Or, en Belgique, le taux de syndicalisation reste élevé et continue à progresser. C'est le seul pays de l'Union européenne dans cette situation. Alors oui, il y a des défaites et peut-être des trahisons dans le camp syndical, mais il y a encore des avancées. On peut imaginer que les syndicats doivent affronter des désaffiliations dans les mois qui viennent parce que les gens estimeront qu'ils ont obtenu trop peu. Ce risque aurait été beaucoup plus grand si les syndicats n'avaient pas annoncé leur nouveau plan d'action. ●

« Il y a des défaites et peut-être des trahisons dans le camp syndical, mais il y a encore des avancées »